



Grand Conseil  
Secrétariat général  
Pl. du Château 6  
1014 Lausanne

# Postulat

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 19.POS.104

Déposé le : 22.01.19

Scanné le : \_\_\_\_\_

**Art. 118 et 119 LGC** Le postulat charge le CE d'étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de légiférer dans un domaine particulier (attention : le postulat n'impose pas au CE de légiférer, contrairement à la motion et à l'initiative) et de dresser un rapport. Il porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. Motivé, le postulat doit exposer clairement la mesure souhaitée ou l'objet du rapport demandé.

Il peut suivre deux procédures différentes : **(a) le renvoi à l'examen d'une commission.**

- Soit le postulant demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct du postulat à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.

- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.

**(b) la prise en considération immédiate.** Un député ou le CE demande la prise en considération immédiate du postulat ; suite au vote du GC, le postulat est soit renvoyé au CE, soit classé.

**Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année**

## Titre du postulat

**Etude sur les raisons des réadmissions hospitalières potentiellement évitables : mieux vaut prévenir que guérir.**

## Texte déposé

Une récente étude de l'ANQ (association nationale pour le développement de la qualité dans les hôpitaux et les cliniques) datée de septembre 2018, basée sur les données de l'Office fédéral de la santé (MedStat 2016) et réalisée à l'aide de l'indicateur SQLape, fait apparaître dans 47 hôpitaux et sites hospitaliers du pays des taux de ré-hospitalisations hors normes. Ce qui interroge, c'est le phénomène leur augmentation et celui de leur ratio des taux qui passe de 0,95 en 2015 à 1,05 en 2016.

Dans le canton de Vaud le CHUV et d'autres hôpitaux et cliniques sont concernés. Ces questions sont directement liées à la mesure des indicateurs de qualité.

Certes, l'indication de la hausse sur une année n'est peut-être pas signe qu'elle va suivre cette tendance, mais elle est suffisamment significative pour être considérée comme une alerte. Elle constitue donc une raison à mener rapidement une étude sur ce qui se passe dans les hôpitaux du canton pour établir ensuite des correctifs avant qu'il ne soit trop tard et que la courbe ascendante des ré-hospitalisations ne devienne pérenne.

Cette étude devrait porter notamment sur les éléments suivants :

- Analyse du contexte général des ré-hospitalisations dans le canton dans les hôpitaux publics, privés d'intérêt public et cliniques avec lits listés LAMal.
- Gestion et qualité des interfaces entre l'hôpital et les instances qui prennent en charge le patient à sa sortie (communication, information, suivi, délai de transmission).

- Pourcentage de médecins généralistes/médecins de famille habilités à répondre à la demande.
- Analyse de la corrélation ou non entre les taux de réadmission et de ré-opérations
- Domaines et unités où les taux de ré-hospitalisation sont potentiellement évitables en fonction des groupes de diagnostics
- Prévention des mauvaises interactions médicamenteuses
- Coordination entre les hôpitaux, médecins, pharmaciens, soins à domicile et soignants de pratique avancée

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat pour ses réponses.

Commentaire(s)

Conclusions

Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)

(a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

(b) renvoi à une commission sans 20 signatures

(c) prise en considération immédiate

Nom et prénom de l'auteur :

Carole Dubois

Signature :

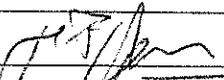
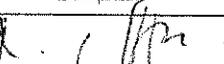
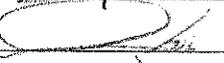
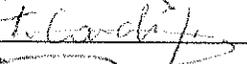
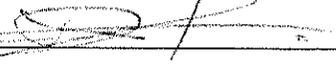


Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

**Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : [bulletin.grandconseil@vd.ch](mailto:bulletin.grandconseil@vd.ch)**

## Liste des député-e-s signataires – état au 8 janvier 2019

Aminian Taraneh	Cherubini Alberto	Durussel José
Aschwanden Serge 	Chevalley Christine	Echenard Cédric
Attinger Doepper Claire	Chevalley Jean-Bernard	Epars Olivier
Baehler Bech Anne	Chevalley Jean-Rémy	Evéquo Séverine
Balet Stéphane	Chollet Jean-Luc	Favrod Pierre Alain
Baux Céline	Christen Jérôme	Ferrari Yves
Berthoud Alexandre 	Christin Dominique-Ella	Freymond Isabelle
Betschart Anne Sophie	Clerc Aurélien	Freymond Sylvain
Bettschart-Narbel Florence 	Cornamusaz Philippe 	Fuchs Circé
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	Gander Hugues
Blanc Mathieu 	Creteigny Laurence	Gaudard Guy 
Bolay Guy-Philippe 	Croci Torti Nicolas 	Gay Maurice 
Botteron Anne-Laure 	Cuendet Schmidt Muriel	Genton Jean-Marc 
Bouverat Arnaud	Cuérel Julien	Germain Philippe
Bovay Alain 	Deillon Fabien	Gfeller Olivier
Buclin Hadrien	Démétriadès Alexandre	Gardon Jean-Claude
Buffat Marc-Olivier 	Desarzens Eliane	Glauser Nicolas
Butera Sonya	Dessemontet Pierre	Glauser Krug Sabine
Byrne Garelli Josephine 	Devaud Grégory 	Glayre Yann
Cachin Jean-François 	Develey Daniel 	Gross Florence 
Cardinaux François 	Dolivo Jean-Michel	Induni Valérie
Carrard Jean-Daniel 	Dubois Carole	Jaccard Nathalie
Carvalho Carine	Dubois Thierry	Jaccoud Jessica
Chapuisat Jean-François	Ducommun Philippe	Jaques Vincent
Cherbuin Amélie	Dupontet Aline	Jaquier Rémy

## Liste des député-e-s signataires – état au 8 janvier 2019

Jobin Philippe	Nicolet Jean-Marc	Ryf Monique
Joly Rebecca	Paccaud Yves	Schaller Graziella
Jungclaus Delarze Susanne	Pahud Yvan	Schelker Carole
Keller Vincent	Pernoud Pierre André	Schwaar Valérie
Labouchère Catherine <i>Catherine Labouchère</i>	Petermann Olivier <i>[Signature]</i>	Schwab Claude
Liniger Philippe	Podio Sylvie	Simonin Patrick <i>[Signature]</i>
Lohri Didier	Pointet François	Sonnay Eric <i>[Signature]</i>
Luccarini Yvan	Porchet Léonore <i>[Signature]</i>	Sordet Jean-Marc
Luisier Brodard Christelle	Probst Delphine	Stürner Felix
Mahaim Raphaël	Radice Jean-Louis	Suter Nicolas <i>[Signature]</i>
Marion Axel	Rapaz Pierre-Yves	Thalmann Muriel
Masson Stéphane <i>[Signature]</i>	Räss Etienne	Thuillard Jean-François
Matter Claude <i>[Signature]</i>	Ravenel Yves	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Rey-Marion Alette	Trollet Daniel
Meienberger Daniel <i>[Signature]</i>	Rezso Stéphane <i>[Signature]</i>	Tschopp Jean
Meldem Martine	Richard Claire	van Singer Christian
Melly Serge	Riesen Werner	Venizelos Vassilis <i>[Signature]</i>
Meyer Keller Roxanne	Rime Anne-Lise <i>[Signature]</i>	Volet Pierre <i>[Signature]</i>
Miéville Laurent	Rochat Fernandez Nicolas	Vuillemin Philippe <i>[Signature]</i>
Mischler Maurice	Romanens Pierre-André	Vuilleumier Marc
Mojon Gérard <i>[Signature]</i>	Romano-Malagrifa Myriam	Wahlen Marion <i>[Signature]</i>
Montangero Stéphane <i>[Signature]</i>	Roulet-Grin Pierrette <i>[Signature]</i>	Weissert Cédric
Mottier Pierre François <i>[Signature]</i>	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Neumann Sarah	Ruch Daniel <i>[Signature]</i>	Zünd Georges <i>[Signature]</i>
Neyroud Maurice <i>[Signature]</i>	Rydlö Alexandre	Zwahlen Pierre